RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 13914
Numéro SIREN : 808 489 033
Nom ou dénomination : #LaPiscine

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2020 sous le numéro de dépôt 68452

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 14-09-2020

N° DE DEPOT : 068452

N° GESTION : 2016B13914

N° SIREN : 808489033

DENOMINATION : #LaPiscine

ADRESSE : 9 rue Christophe Colomb 75008 Paris

MILLESIME : 2019

Etats financiers

Exercice 2019

Comptes sociaux au 31 décembre 2019

Bilan

Actif en milliers d'euros	Note	31/12/2019 Brut	Amortissements et dépréciations	Net	31/12/2018 Net
Immobilisations incorporelles		-		-	-
Terrains				-	
Constructions				-	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				-	
Autres immobilisations corporelles		30	10	20	14
Immobilisations corporelles en cours				-	
Immobilisations corporelles	3	30	10	20	14
Participations		9 750	454	9 296	8 910
Autres immobilisations financières				-	-
Immobilisations financières	4	9 750	454	9 296	8 910
Actif Immobilisé		**9 780**	**464**	**9 316**	**8 924**
Stocks et encours		-		-	-
Avances et acomptes versés sur commandes				-	-
Créances clients et comptes rattachés		89		89	819
Autres créances		164		164	167
Créances	5	252	-	252	987
Disponibilités	6	43		43	23
Valeurs mobilières de placement	6	-		-	-
Charges constatées d'avance		163		163	153
Actif circulant		**458**	**-**	**458**	**1 163**
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Ecarts de conversion Actif					
Actif total		**10 238**	**464**	**9 774**	**10 087**

Passif en milliers d'euros	Note	31/12/2019	31/12/2018
Capital		2 784	2 784
Prime d'émission		5 576	5 576
Réserve légale		52	
Report à nouveau		432	(550)
Résultat de l'exercice		(7)	1 034
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Capitaux propres	10	**8 836**	**8 843**
Provisions pour risques et charges			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0	0
Emprunts et dettes financières divers		296	465
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		457	412
Dettes fiscales et sociales		170	366
Autres dettes		14	
Dettes	11	**938**	**1 244**
Ecarts de conversion Passif			
Passif total		**9 774**	**10 087**

Comptes de résultat

en milliers d'euros	Note	2019 12 mois	2018 12 mois
Production vendue de services en France		1 679	1 623
Production vendue de services à l'exportation			
Montant net du chiffre d'affaires	12	1 679	1 623
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges d'exploitation		9	10
Autres produits d'exploitation		0	
Produits d'exploitation		**1 688**	**1 633**
Achats de marchandises			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Autres achats et charges externes		(895)	(717)
Impôts, taxes et versements assimilés		(84)	(44)
Salaires et traitements		(511)	(579)
Charges sociales		(187)	(216)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations d'exploitation		(10)	
Dotations aux provisions d'exploitation			(0)
Autres charges d'exploitation		(0)	(0)
Charges d'exploitation		**(1 687)**	**(1 557)**
Résultat d'exploitation		**1**	**76**
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges financières		447	
Produits financiers de participation			970
Produits des autres valeurs mobilières et créances			
Intérêts et produits assimilés			
Différence positive de change			
Produits financiers		**447**	**970**
Dotations aux amortissements et aux dépréciations financières		(447)	(55)
Dotations aux provisions financières			
Intérêts et charges assimilées		(1)	(4)
Différence négative de change			
Charges financières		**(448)**	**(58)**
Résultat financier	13	**(1)**	**912**
Résultat courant avant impôts		**0**	**988**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital			0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges exceptionnelles			3
Produits exceptionnels		**0**	**3**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		(0)	(0)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			(3)
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions exceptionnelles			
Charges exceptionnelles		**(0)**	**(3)**
Résultat exceptionnel	14	**(0)**	**(0)**
Participation des salariés au résultat			
Impôts sur les bénéfices	15	(7)	46
Résultat net		**(7)**	**1 034**

Notes annexes aux comptes sociaux

1. Informations générales et description de l'activité

#LaPiscine est une société holding gérant l'acquisition, la souscription, la détention, la cession, l'échange et la gestion sous quelque forme que ce soit, de toutes parts sociales, et de tous titres financiers émis par toutes sociétés.

Depuis sa création, #LaPiscine a investi dans plusieurs sociétés :

- Bolden, plateforme de financement participatif pour les entreprises ;
- Deep Algo, société développant une solution de visualisation des algorithmes en mode SaaS (Software-as-a-Service) ;
- Margo, société disposant de plusieurs filiales de conseil en IT et en management et présente en France, au Royaume-Uni et en Pologne.

Par ailleurs, dans le cadre de son activité de holding, la société fournit aux sociétés du groupe des prestations techniques à la fois dans le domaine du management commercial et dans le domaine de la gestion et la mise à disposition de postes de travail.

Enfin, la société peut organiser des évènements au sein du bâtiment #LaPiscine pour le compte d'autres entreprises.

Ces comptes sociaux ont été établis pour l'exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2019.

Ils sont présentés en euros sauf indication contraire.

2. Règles et méthodes comptables

2.1. Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux de **#LaPiscine** sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC no 2014-03 du 5-6-2014 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes présentés ont été arrêtés le 15 mai 2020 par le Président.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2.2. Changement de règles et méthodes comptables

La société n'a procédé à aucun changement de méthode comptable par rapport à l'exercice précédent.

2.3. Opérations en devises

Aucune opération en devise n'a été réalisée sur l'exercice.

2.4. Titres de participation et créances rattachées

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires. Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires…).

A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, cotés ou non, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir. Les éléments suivants peuvent être pris en considération pour estimer la valeur d'utilité : rentabilité et perspective de rentabilité, capitaux propres, perspective de réalisation, conjoncture économique, cours moyens de bourse du dernier mois, ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

Pour les titres en devises qui sont financés par des emprunts dans la même devise, la valeur d'utilité retenue tient compte, le cas échéant, des écarts de conversion générés sur le financement adossé.

2.5. Autres immobilisations financières

Aucune autre immobilisation financière n'a été détenue sur l'exercice.

2.6. Valeurs mobilières de placement

Aucune valeur mobilière de placement n'a été détenue sur l'exercice.

2.7. Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

2.8. Créances clients et comptes rattachés

Les créances ont été inscrites pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée dès qu'apparaît une perte probable concernant des créances certaines dans leur principe, mais dont le recouvrement serait incertain.

2.9. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque :

- l'entreprise est tenue par une obligation juridique ou implicite découlant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

2.10. Engagements de retraite

Aucune provision d'indemnité de départ à la retraite n'est comptabilisée dans les comptes.

Compte tenu de l'âge moyen des salariés, l'engagement actuel lié aux indemnités de départ à la retraite est non significatif.

2.11. Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

2.12. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé sur le mois de réalisation de la prestation sur les bases contractuelles définies avec les clients. Des ajustements du chiffre d'affaires sont constatés à la clôture en fonction de l'état d'avancement réel des prestations.

2.13. Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels incluent les éléments extraordinaires, ainsi que les éléments qualifiés d'exceptionnels dans leur nature par le droit comptable, principalement les résultats sur cessions d'immobilisations.

3. Immobilisations corporelles

en milliers d'euros	31/12/2018	Augmentation	Diminution	Virement poste à poste	31/12/2019
Terrains					-
Constructions					-
Installations techniques, matériel et outillage industriels					-
Autres immobilisations corporelles	15	15			30
Immobilisations corporelles en cours					-
Valeur brute totale	**15**	**15**	**-**	**-**	**30**
Amortissement, dépréciation Terrains					-
Amortissement Constructions					-
Amortissement Installations techniques, matériel et outillage industriels					-
Amortissement Autres immobilisations corporelles	(0)	(10)			(10)
Amortissement Immobilisations corporelles en cours					-
Amortissement total	**(0)**	**(10)**	**-**	**-**	**(10)**
Valeur nette comptable	**14**	**6**	**-**	**-**	**20**

4. Immobilisations financières

en milliers d'euros	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Participations	8 917	833		9 750
Dépôt à terme	-			
Dépôts et cautionnement	-			
Dépréciations	(7)	(447)		(454)
Valeur nette comptable	**8 910**	**386**	**-**	**9 296**

Participations

Participations détenues au 31/12/2019	Capital social	Capitaux propres hors capital social	Total capitaux propres	Résultat net	Quote part du capital détenue	Valeur brute comptable des titres détenus	Valeur nette comptable des titres détenus
	en milliers, en devise				En %	en milliers d'euros	
Deep Algo							
France	234	(69)	164	(69)	99,5%	697	244
EUR							
Margo							
France	8 287	948	9 235	848	100%	8 342	8 342
EUR							
Bolden *							
France	253	(1 143)	(890)	(1 605)	26,1%	710	710
EUR							

** Capitaux propres et résultat net de l'exercice 2018, dernier exercice connu*

Le 15 juillet 2019, la société a souscrit à une augmentation de capital de 690 515 euros de la société Deep Algo. Cette souscription a été effectuée pour un montant de 170 560 euros par apport en numéraire et pour un montant de 519 955 euros par incorporation du compte courant.

Les titres de participation dans les sociétés Deep Algo ont été comptabilisés au coût d'acquisition, pour un montant total de 697 182 euros.

Compte tenu du montant des capitaux propres de la société Deep Algo et de l'absence d'élément permettant d'anticiper un résultat net positif à court ou moyen terme, une provision pour dépréciation des titres de Deep Algo détenus a été constatée. La provision s'élève à 453 605 euros.

Au 31 décembre 2019, les tests de dépréciation ont permis de conclure à l'absence de dépréciation des titres de participation de Margo et Bolden.

Les capitaux propres de la société Margo sont supérieurs à la valeur nette comptable des titres dans les comptes de #LaPiscine.

En avril 2020, une opération d'échange de titres portant sur les titres de la société Bolden, a valorisé la participation détenue par #LaPiscine dans cette société a un montant supérieur au montant comptabilisé.

5. Echéances des créances

en milliers d'euros	Montant brut	Échéances à - 1 an	Échéances à + 1 an
Créances de l'actif immobilisé	**-**	**-**	**-**
Clients douteux ou litigieux			
Créances clients et comptes rattachés	89	89	
Personnel et comptes rattachés			
Etat et autres collectivités publiques	85	85	
Groupe et associés	18	18	
Autres créances	60	60	
Créances de l'actif circulant	**252**	**252**	**-**
Total	**252**	**252**	**-**

Le montant figurant en Créances clients et comptes rattachés comprend notamment un montant de Factures à établir de 93 120 euros correspondant essentiellement à des prestations intra-groupes non facturées au 31/12/2019.

6. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

	31/12/2019			31/12/2018
	en milliers, en devise	taux de change retenu	en milliers d'euros	en milliers d'euros
Disponibilités en EUR	43	1,0000	43	23
Total			**43**	**23**

7. Comptes de régularisation et d'attente

7.1. Charges à payer

en milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Fournisseurs - Factures non parvenues	17	60
Intérêts courus	0	0
Personnel : rémunérations et participations	8	2
Autres charges de personnel (provision de congés payés...)	6	10
Impôts, taxes et charges sociales	44	152
Total	**74**	**225**

7.2. Produits à recevoir

en milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Clients - Factures à établir	93	601
Fournisseurs - Rabais, remises et ristournes à obtenir	60	0
Autres produits à recevoir	11	66
Total	**165**	**667**

8. Entreprises liées

montants nets en milliers d'euros	Entreprises liées	Entreprises liées avec lien de participation
A Capella Consulting	18	18
Margo	4	4
Margo Conseil	52	52
Créances clients et comptes rattachés	**74**	**74**
Cagiro	4	4
Margo	4	4
Xray Lima	11	11
Autres créances	**18**	**18**
Total créances	**92**	**92**
Margo Conseil	296	296
Emprunts et dettes financières diverses	**296**	**296**
Deep Algo	14	14
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	**14**	**14**
Margo Conseil	224	224
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**224**	**224**
Total dettes	**533**	**533**
Produits de participations		
Autres produits financiers	447	447
Charges financières	(447)	(447)
Total éléments du résultat financier	**-**	**-**

Les montants figurant en Autres créances, ainsi qu'en Emprunts et dettes financières diverses, correspondent aux avances en comptes courants avec les sociétés du groupe.

Les autres produits financiers sur entreprises liées avec lien de participation correspondent à la reprise de provision sur dépréciation du compte courant de la société Deep Algo, suite à

l'incorporation de ce compte courant lors de la dernière augmentation de capital de la société Deep Algo.

Les produits et charges financières sur entreprises liées avec lien de participation correspondent aux dotations et reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation de la société Deep Algo.

9. Conventions réglementées

La société peut également procéder à des avances en comptes courants à ses filiales. Ces avances en comptes courants sont non-rémunérées.

Enfin, les associés peuvent procéder à des avances en comptes courants à la société. Ces avances en comptes courants sont également non-rémunérées.

10. Capitaux propres

Le capital social de **#LaPiscine** s'élève à 2 783 936 euros, divisé en 2 783 936 actions de 1 euro de nominal.

Il est détenu par les sociétés:

- XRay Lima SARL à hauteur de 50% soit 1 391 968 actions,
- Cagiro SARL à hauteur de 50% soit 1 391 968 actions.

en milliers d'euros	31/12/2018	Affectation du résultat 2018	Distribution de dividendes	Résultat 2019	Autres variations	31/12/2019
Capital	2 784					2 784
Prime d'émission	5 576					5 576
Réserve légales	-	52				52
Autres réserves	(550)	982				432
Résultat de l'exercice	1 034	(1 034)		(7)		(7)
Subventions d'investissement	-					-
Provisions réglementées	-					-
Total capitaux propres	**8 843**	**-**	**-**	**(7)**	**-**	**8 836**

11. Echéances des dettes

en milliers d'euros	Montant brut	Échéances à - 1 an	Échéances à + 1 an	Échéances à + 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	457	457		
Dettes fiscales et sociales	170	170		
Groupe et associés	296	296		
Autres dettes	14	14		
Total	**938**	**938**	**-**	**-**

Le montant figurant en Dettes fournisseurs et comptes rattachés correspond notamment à la facture du loyer du siège social pour la période du premier trimestre 2020 d'un montant de 219 158,41 euros.

12. Ventilation du chiffre d'affaires

en milliers d'euros	2019	2018
Production vendue de services en France	1 679	1 623
Production vendue de services à l'exportation	-	-
Chiffre d'affaires	**1 679**	**1 623**

13. Résultat financier

en milliers d'euros	2019 12 mois	2018 12 mois
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges financières	447	-
Produits financiers de participation	-	970
Produits des autres valeurs mobilières et créances	-	-
Intérêts et produits assimilés	-	-
Différence positive de change	-	-
Produits financiers	**447**	**970**
Dotations aux amortissements et aux dépréciations financières	(447)	(55)
Dotations aux provisions financières	-	-
Intérêts et charges assimilées	(1)	(4)
Différence négative de change	-	-
Charges financières	**(448)**	**(58)**
Résultat financier	**(1)**	**912**

Les reprises et dotations aux dépréciations financières correspondent aux provisions pour dépréciation des titres de la société Deep Algo.

14. Résultat exceptionnel

en milliers d'euros	2019 12 mois	2018 12 mois
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges exceptionnelles	-	3
Produits exceptionnels	**0**	**3**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(0)	(0)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	(3)
Dotaions aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions exceptionnelles	-	-
Charges exceptionnelles	**(0)**	**(3)**
Résultat exceptionnel	**(0)**	**(0)**

15. Situation fiscale

#LaPiscine est la société tête du groupe d'intégration fiscale du groupe #LaPiscine depuis le 1er janvier 2018. Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément. L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par #LaPiscine.

	31/12/2019	31/12/2018
Impôt sur les sociétés de l'exercice de la société hors groupe fiscal	-	-
Impôt sur les sociétés de l'exercice lié aux filiales intégrées fiscalement	(7)	46
Economie/Charge d'impôt sur les sociétés de l'exercice	**(7)**	**46**

Répartition **en milliers d'euros**	**Avant impôt**	**Impôt**	**Net**
Résultat courant	0,1		0,1
Résultat exceptionnel	(0,2)		(0,2)
Impôt de l'exercice lié aux filiales intégrées fiscalement		(7,1)	(7,1)
Total	**(0,1)**	**(7,1)**	**(7,2)**

16. Effectif

	2019	2018
Cadres	5,0	4,6
Agents de maîtrise et techniciens	-	-
Total	**5,0**	**4,6**

17. Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des membres des organes de direction et d'administration ne sont pas indiquées car cela reviendrait à donner une rémunération individuelle.

18. Informations sur les parties liées

Toutes les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

La société a conclu avec Margo Conseil une convention de « management fees » pour, notamment, des prestations de gestion administrative et financière fournies par Margo Conseil à **#LaPiscine**.

La société a conclu avec Margo Conseil une autre convention pour des prestations de mise à disposition de postes de travail et de gestion des locaux fournies par **#LaPiscine** à Margo Conseil.

La société a conclu avec Margo Conseil une autre convention pour des prestations techniques de management commercial fournies par **#LaPiscine** à Margo Conseil.

La société a conclu avec Deep Algo une autre convention pour des prestations de mise à disposition de postes de travail et de gestion des locaux fournies par **#LaPiscine** à Deep Algo.

La société a conclu avec Deep Algo une autre convention pour des prestations techniques de management commercial fournies par **#LaPiscine** à Deep Algo.

19. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat s'élève à 2 500 euros.

20. Evènements postérieurs à la date de clôture

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités de ses filiales ont commencé à être affectées par la pandémie COVID-19 à partir de la fin du premier trimestre 2020, avec un impact négatif attendu en 2020. Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, la direction de la société, à la date d'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019:

- n'est pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel;

- n'a pas connaissance d'incertitudes significatives de nature à remettre en cause le principe de continuité d'exploitation.

Aucun autre évènement significatif susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019, n'est intervenu entre le 1er janvier 2020 et la date d'arrêté des comptes soumis à l'approbation des associés lors de la réunion de l'Assemblée Générale du 22 juin 2020.

#la piscine

Extrait du procès-verbal des résolutions soumises au vote des Associés
Exercice clos au 31 décembre 2019
Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2020

L'an deux mille vingt, le 22 juin, à 15 heures,

Les associés de la société #LaPiscine, Société par Actions Simplifiée au capital de 2 783 936 euros, ayant son siège social au 9, Rue Christophe Colomb - 75008 Paris et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 808 489 033, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Sont présents :

- Monsieur Olivier HEMAR, représentant légal de la société Cagiro, SARL au capital de 4 801 000 euros, ayant son siège social au 33 Allée des Grandes Fermes 92420 Vaucresson, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 840 800 320, associée, possédant 1 391 968 actions,
- Monsieur Xavier LAGARRIGUE, représentant légal de la société XRay Lima, SARL au capital de 4 801 000 euros, ayant son siège social au 7 Rue Massenet 92190 Meudon, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 840 775 472, associée, possédant 1 391 968 actions,

seuls associés de la société et représentant en tant que tel la totalité des parts sociales composant le capital de la société.

La société PricewaterhouseCoopers Audit SA, Commissaire aux Comptes de la Société régulièrement convoquée, n'assiste pas à la réunion.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Olivier HEMAR, Président de la société.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée, en entrant en séance, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés ainsi que les formulaires de vote par correspondance.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Prise d'acte de la démission de Monsieur Olivier HEMAR de son mandat de Président de la Société, nomination d'un nouveau Président en remplacement du président démissionnaire, [...],
- Prise d'acte de la démission de Monsieur Xavier LAGARRIGUE de son mandat de Directeur Général de la Société, nomination d'un nouveau Directeur Général en remplacement du directeur démissionnaire, [...],
- [...].

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Première résolution

Les associés, après avoir entendu lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuvent l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le Bilan, le Compte de résultat et l'Annexe, de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président, quitus entier et sans réserve de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Les Associés approuvent l'affectation du résultat proposé par le Président et décident d'affecter ce déficit de la manière suivante :

- 7 178,31 euros au titre du report à nouveau.

Conformément à la loi, les Associés rappellent qu'il n'a pas été versé de dividendes au cours des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

Les Associés, après avoir pris connaissance du courrier de démission de Monsieur Olivier HEMAR de son mandat de Président de la Société,

prennent acte de la démission de Monsieur Olivier HEMAR, de son mandat de Président,

dispensent Monsieur Olivier HEMAR d'effectuer son préavis,

désignent en qualité de nouveau Président de la Société pour une durée indéterminée, avec effet à compter du 1er juin 2020 :

Cagiro, Société A Responsabilité Limitée au capital de 4.801.000 €, dont le siège social est situé 33 Allée des grandes fermes 92420 Vaucresson, dont le numéro unique d'identification est le 840 800 320 RCS Nanterre B.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[...]

Cinquième résolution

Les Associés, après avoir pris connaissance du courrier de démission de Monsieur Xavier LAGARRIGUE de son mandat de Directeur Général de la Société,

prennent acte de la démission de Monsieur Xavier LAGARRIGUE, de son mandat de Directeur Général,

dispensent Monsieur Xavier LAGARRIGUE d'effectuer son préavis,

désignent en qualité de nouveau Directeur Général de la Société pour une durée indéterminée, avec effet à compter du 1er juin 2020 :

XRay Lima, Société A Responsabilité Limitée au capital de 4.801.000 €, dont le siège social est situé 7 Rue Massenet 92190 Meudon, dont le numéro unique d'identification est le 840 77S 472 RCS Nanterre B

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[...]

Septième résolution

Les Associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la Loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[...]

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.

Olivier HEMAR
Président de #LaPiscine

#LAPISCINE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

Aux Associés
#LAPISCINE
9, rue Christophe Colomb
75008 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société #LAPISCINE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 15 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés appelés à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Olivier Lotz

Etats financiers

Exercice 2019

Comptes sociaux au 31 décembre 2019

Bilan

Actif en milliers d'euros	Note	31/12/2019 Brut	Amortissements et dépréciations	Net	31/12/2018 Net
Immobilisations incorporelles		-		-	-
Terrains				-	
Constructions				-	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				-	
Autres immobilisations corporelles		30	10	20	14
Immobilisations corporelles en cours				-	
Immobilisations corporelles	3	30	10	20	14
Participations		9 750	454	9 296	8 910
Autres immobilisations financières				-	-
Immobilisations financières	4	9 750	454	9 296	8 910
Actif Immobilisé		**9 780**	**464**	**9 316**	**8 924**
Stocks et encours		-		-	-
Avances et acomptes versés sur commandes				-	-
Créances clients et comptes rattachés		89		89	819
Autres créances		164		164	167
Créances	5	252	-	252	987
Disponibilités	6	43		43	23
Valeurs mobilières de placement	6	-		-	-
Charges constatées d'avance		163		163	153
Actif circulant		**458**	**-**	**458**	**1 163**
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Ecarts de conversion Actif					
Actif total		**10 238**	**464**	**9 774**	**10 087**

Passif en milliers d'euros	Note	31/12/2019	31/12/2018
Capital		2 784	2 784
Prime d'émission		5 576	5 576
Réserve légale		52	
Report à nouveau		432	(550)
Résultat de l'exercice		(7)	1 034
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Capitaux propres	10	**8 836**	**8 843**
Provisions pour risques et charges			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0	0
Emprunts et dettes financières divers		296	465
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		457	412
Dettes fiscales et sociales		170	366
Autres dettes		14	
Dettes	11	**938**	**1 244**
Ecarts de conversion Passif			
Passif total		**9 774**	**10 087**

Comptes de résultat

en milliers d'euros	Note	2019 12 mois	2018 12 mois
Production vendue de services en France		1 679	1 623
Production vendue de services à l'exportation			
Montant net du chiffre d'affaires	12	1 679	1 623
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges d'exploitation		9	10
Autres produits d'exploitation		0	
Produits d'exploitation		**1 688**	**1 633**
Achats de marchandises			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Autres achats et charges externes		(895)	(717)
Impôts, taxes et versements assimilés		(84)	(44)
Salaires et traitements		(511)	(579)
Charges sociales		(187)	(216)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations d'exploitation		(10)	
Dotations aux provisions d'exploitation			(0)
Autres charges d'exploitation		(0)	(0)
Charges d'exploitation		**(1 687)**	**(1 557)**
Résultat d'exploitation		**1**	**76**
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges financières		447	
Produits financiers de participation			970
Produits des autres valeurs mobilières et créances			
Intérêts et produits assimilés			
Différence positive de change			
Produits financiers		**447**	**970**
Dotations aux amortissements et aux dépréciations financières		(447)	(55)
Dotations aux provisions financières			
Intérêts et charges assimilées		(1)	(4)
Différence négative de change			
Charges financières		**(448)**	**(58)**
Résultat financier	13	**(1)**	**912**
Résultat courant avant impôts		**0**	**988**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital			0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges exceptionnelles			3
Produits exceptionnels		**0**	**3**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		(0)	(0)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			(3)
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions exceptionnelles			
Charges exceptionnelles		**(0)**	**(3)**
Résultat exceptionnel	14	**(0)**	**(0)**
Participation des salariés au résultat			
Impôts sur les bénéfices	15	(7)	46
Résultat net		**(7)**	**1 034**

Notes annexes aux comptes sociaux

1. Informations générales et description de l'activité

#LaPiscine est une société holding gérant l'acquisition, la souscription, la détention, la cession, l'échange et la gestion sous quelque forme que ce soit, de toutes parts sociales, et de tous titres financiers émis par toutes sociétés.

Depuis sa création, #LaPiscine a investi dans plusieurs sociétés :

- Bolden, plateforme de financement participatif pour les entreprises ;
- Deep Algo, société développant une solution de visualisation des algorithmes en mode SaaS (Software-as-a-Service) ;
- Margo, société disposant de plusieurs filiales de conseil en IT et en management et présente en France, au Royaume-Uni et en Pologne.

Par ailleurs, dans le cadre de son activité de holding, la société fournit aux sociétés du groupe des prestations techniques à la fois dans le domaine du management commercial et dans le domaine de la gestion et la mise à disposition de postes de travail.

Enfin, la société peut organiser des évènements au sein du bâtiment #LaPiscine pour le compte d'autres entreprises.

Ces comptes sociaux ont été établis pour l'exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2019.

Ils sont présentés en euros sauf indication contraire.

2. Règles et méthodes comptables

2.1. Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux de **#LaPiscine** sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC no 2014-03 du 5-6-2014 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes présentés ont été arrêtés le 15 mai 2020 par le Président.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2.2. Changement de règles et méthodes comptables

La société n'a procédé à aucun changement de méthode comptable par rapport à l'exercice précédent.

2.3. Opérations en devises

Aucune opération en devise n'a été réalisée sur l'exercice.

2.4. Titres de participation et créances rattachées

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires. Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires…).

A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, cotés ou non, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir. Les éléments suivants peuvent être pris en considération pour estimer la valeur d'utilité : rentabilité et perspective de rentabilité, capitaux propres, perspective de réalisation, conjoncture économique, cours moyens de bourse du dernier mois, ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

Pour les titres en devises qui sont financés par des emprunts dans la même devise, la valeur d'utilité retenue tient compte, le cas échéant, des écarts de conversion générés sur le financement adossé.

2.5. Autres immobilisations financières

Aucune autre immobilisation financière n'a été détenue sur l'exercice.

2.6. Valeurs mobilières de placement

Aucune valeur mobilière de placement n'a été détenue sur l'exercice.

2.7. Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

2.8. Créances clients et comptes rattachés

Les créances ont été inscrites pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée dès qu'apparaît une perte probable concernant des créances certaines dans leur principe, mais dont le recouvrement serait incertain.

2.9. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque :

- l'entreprise est tenue par une obligation juridique ou implicite découlant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

2.10. Engagements de retraite

Aucune provision d'indemnité de départ à la retraite n'est comptabilisée dans les comptes.

Compte tenu de l'âge moyen des salariés, l'engagement actuel lié aux indemnités de départ à la retraite est non significatif.

2.11. Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

2.12. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé sur le mois de réalisation de la prestation sur les bases contractuelles définies avec les clients. Des ajustements du chiffre d'affaires sont constatés à la clôture en fonction de l'état d'avancement réel des prestations.

2.13. Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels incluent les éléments extraordinaires, ainsi que les éléments qualifiés d'exceptionnels dans leur nature par le droit comptable, principalement les résultats sur cessions d'immobilisations.

3. Immobilisations corporelles

en milliers d'euros	31/12/2018	Augmentation	Diminution	Virement poste à poste	31/12/2019
Terrains					-
Constructions					-
Installations techniques, matériel et outillage industriels					-
Autres immobilisations corporelles	15	15			30
Immobilisations corporelles en cours					-
Valeur brute totale	**15**	**15**	**-**	**-**	**30**
Amortissement, dépréciation Terrains					-
Amortissement Constructions					-
Amortissement Installations techniques, matériel et outillage industriels					-
Amortissement Autres immobilisations corporelles	(0)	(10)			(10)
Amortissement Immobilisations corporelles en cours					-
Amortissement total	**(0)**	**(10)**	**-**	**-**	**(10)**
Valeur nette comptable	**14**	**6**	**-**	**-**	**20**

4. Immobilisations financières

en milliers d'euros	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Participations	8 917	833		9 750
Dépôt à terme	-			
Dépôts et cautionnement	-			
Dépréciations	(7)	(447)		(454)
Valeur nette comptable	**8 910**	**386**	**-**	**9 296**

Participations

Participations détenues au 31/12/2019	Capital social	Capitaux propres hors capital social	Total capitaux propres	Résultat net	Quote part du capital détenue	Valeur brute comptable des titres détenus	Valeur nette comptable des titres détenus
	en milliers, en devise				En %	en milliers d'euros	
Deep Algo							
France	234	(69)	164	(69)	99,5%	697	244
EUR							
Margo							
France	8 287	948	9 235	848	100%	8 342	8 342
EUR							
Bolden *							
France	253	(1 143)	(890)	(1 605)	26,1%	710	710
EUR							

** Capitaux propres et résultat net de l'exercice 2018, dernier exercice connu*

Le 15 juillet 2019, la société a souscrit à une augmentation de capital de 690 515 euros de la société Deep Algo. Cette souscription a été effectuée pour un montant de 170 560 euros par apport en numéraire et pour un montant de 519 955 euros par incorporation du compte courant.

Les titres de participation dans les sociétés Deep Algo ont été comptabilisés au coût d'acquisition, pour un montant total de 697 182 euros.

Compte tenu du montant des capitaux propres de la société Deep Algo et de l'absence d'élément permettant d'anticiper un résultat net positif à court ou moyen terme, une provision pour dépréciation des titres de Deep Algo détenus a été constatée. La provision s'élève à 453 605 euros.

Au 31 décembre 2019, les tests de dépréciation ont permis de conclure à l'absence de dépréciation des titres de participation de Margo et Bolden.

Les capitaux propres de la société Margo sont supérieurs à la valeur nette comptable des titres dans les comptes de #LaPiscine.

En avril 2020, une opération d'échange de titres portant sur les titres de la société Bolden, a valorisé la participation détenue par #LaPiscine dans cette société a un montant supérieur au montant comptabilisé.

5. Echéances des créances

en milliers d'euros	Montant brut	Échéances à - 1 an	Échéances à + 1 an
Créances de l'actif immobilisé	**-**	**-**	**-**
Clients douteux ou litigieux			
Créances clients et comptes rattachés	89	89	
Personnel et comptes rattachés			
Etat et autres collectivités publiques	85	85	
Groupe et associés	18	18	
Autres créances	60	60	
Créances de l'actif circulant	**252**	**252**	**-**
Total	**252**	**252**	**-**

Le montant figurant en Créances clients et comptes rattachés comprend notamment un montant de Factures à établir de 93 120 euros correspondant essentiellement à des prestations intra-groupes non facturées au 31/12/2019.

6. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

	31/12/2019			31/12/2018
	en milliers, en devise	taux de change retenu	en milliers d'euros	en milliers d'euros
Disponibilités en EUR	43	1,0000	43	23
Total			**43**	**23**

7. Comptes de régularisation et d'attente

7.1. Charges à payer

en milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Fournisseurs - Factures non parvenues	17	60
Intérêts courus	0	0
Personnel : rémunérations et participations	8	2
Autres charges de personnel (provision de congés payés...)	6	10
Impôts, taxes et charges sociales	44	152
Total	**74**	**225**

7.2. Produits à recevoir

en milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Clients - Factures à établir	93	601
Fournisseurs - Rabais, remises et ristournes à obtenir	60	0
Autres produits à recevoir	11	66
Total	**165**	**667**

8. Entreprises liées

montants nets en milliers d'euros	Entreprises liées	Entreprises liées avec lien de participation
A Capella Consulting	18	18
Margo	4	4
Margo Conseil	52	52
Créances clients et comptes rattachés	**74**	**74**
Cagiro	4	4
Margo	4	4
Xray Lima	11	11
Autres créances	**18**	**18**
Total créances	**92**	**92**
Margo Conseil	296	296
Emprunts et dettes financières diverses	**296**	**296**
Deep Algo	14	14
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	**14**	**14**
Margo Conseil	224	224
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**224**	**224**
Total dettes	**533**	**533**
Produits de participations		
Autres produits financiers	447	447
Charges financières	(447)	(447)
Total éléments du résultat financier	**-**	**-**

Les montants figurant en Autres créances, ainsi qu'en Emprunts et dettes financières diverses, correspondent aux avances en comptes courants avec les sociétés du groupe.

Les autres produits financiers sur entreprises liées avec lien de participation correspondent à la reprise de provision sur dépréciation du compte courant de la société Deep Algo, suite à

l'incorporation de ce compte courant lors de la dernière augmentation de capital de la société Deep Algo.

Les produits et charges financières sur entreprises liées avec lien de participation correspondent aux dotations et reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation de la société Deep Algo.

9. Conventions réglementées

La société peut également procéder à des avances en comptes courants à ses filiales. Ces avances en comptes courants sont non-rémunérées.

Enfin, les associés peuvent procéder à des avances en comptes courants à la société. Ces avances en comptes courants sont également non-rémunérées.

10. Capitaux propres

Le capital social de **#LaPiscine** s'élève à 2 783 936 euros, divisé en 2 783 936 actions de 1 euro de nominal.

Il est détenu par les sociétés:

- XRay Lima SARL à hauteur de 50% soit 1 391 968 actions,
- Cagiro SARL à hauteur de 50% soit 1 391 968 actions.

en milliers d'euros	31/12/2018	Affectation du résultat 2018	Distribution de dividendes	Résultat 2019	Autres variations	31/12/2019
Capital	2 784					2 784
Prime d'émission	5 576					5 576
Réserve légales	-	52				52
Autres réserves	(550)	982				432
Résultat de l'exercice	1 034	(1 034)		(7)		(7)
Subventions d'investissement	-					-
Provisions réglementées	-					-
Total capitaux propres	**8 843**	**-**	**-**	**(7)**	**-**	**8 836**

11. Echéances des dettes

en milliers d'euros	Montant brut	Échéances à - 1 an	Échéances à + 1 an	Échéances à + 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	457	457		
Dettes fiscales et sociales	170	170		
Groupe et associés	296	296		
Autres dettes	14	14		
Total	**938**	**938**	**-**	**-**

Le montant figurant en Dettes fournisseurs et comptes rattachés correspond notamment à la facture du loyer du siège social pour la période du premier trimestre 2020 d'un montant de 219 158,41 euros.

12. Ventilation du chiffre d'affaires

en milliers d'euros	2019	2018
Production vendue de services en France	1 679	1 623
Production vendue de services à l'exportation	-	-
Chiffre d'affaires	**1 679**	**1 623**

13. Résultat financier

en milliers d'euros	2019 12 mois	2018 12 mois
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges financières	447	-
Produits financiers de participation	-	970
Produits des autres valeurs mobilières et créances	-	-
Intérêts et produits assimilés	-	-
Différence positive de change	-	-
Produits financiers	**447**	**970**
Dotations aux amortissements et aux dépréciations financières	(447)	(55)
Dotations aux provisions financières	-	-
Intérêts et charges assimilées	(1)	(4)
Différence négative de change	-	-
Charges financières	**(448)**	**(58)**
Résultat financier	**(1)**	**912**

Les reprises et dotations aux dépréciations financières correspondent aux provisions pour dépréciation des titres de la société Deep Algo.

14. Résultat exceptionnel

en milliers d'euros	2019 12 mois	2018 12 mois
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges exceptionnelles	-	3
Produits exceptionnels	**0**	**3**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(0)	(0)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	(3)
Dotaions aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions exceptionnelles	-	-
Charges exceptionnelles	**(0)**	**(3)**
Résultat exceptionnel	**(0)**	**(0)**

15. Situation fiscale

#LaPiscine est la société tête du groupe d'intégration fiscale du groupe #LaPiscine depuis le 1er janvier 2018. Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément. L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par #LaPiscine.

	31/12/2019	31/12/2018
Impôt sur les sociétés de l'exercice de la société hors groupe fiscal	-	-
Impôt sur les sociétés de l'exercice lié aux filiales intégrées fiscalement	(7)	46
Economie/Charge d'impôt sur les sociétés de l'exercice	**(7)**	**46**

Répartition **en milliers d'euros**	**Avant impôt**	**Impôt**	**Net**
Résultat courant	0,1		0,1
Résultat exceptionnel	(0,2)		(0,2)
Impôt de l'exercice lié aux filiales intégrées fiscalement		(7,1)	(7,1)
Total	**(0,1)**	**(7,1)**	**(7,2)**

16. Effectif

	2019	2018
Cadres	5,0	4,6
Agents de maîtrise et techniciens	-	-
Total	**5,0**	**4,6**

17. Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des membres des organes de direction et d'administration ne sont pas indiquées car cela reviendrait à donner une rémunération individuelle.

18. Informations sur les parties liées

Toutes les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

La société a conclu avec Margo Conseil une convention de « management fees » pour, notamment, des prestations de gestion administrative et financière fournies par Margo Conseil à **#LaPiscine**.

La société a conclu avec Margo Conseil une autre convention pour des prestations de mise à disposition de postes de travail et de gestion des locaux fournies par **#LaPiscine** à Margo Conseil.

La société a conclu avec Margo Conseil une autre convention pour des prestations techniques de management commercial fournies par **#LaPiscine** à Margo Conseil.

La société a conclu avec Deep Algo une autre convention pour des prestations de mise à disposition de postes de travail et de gestion des locaux fournies par **#LaPiscine** à Deep Algo.

La société a conclu avec Deep Algo une autre convention pour des prestations techniques de management commercial fournies par **#LaPiscine** à Deep Algo.

19. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat s'élève à 2 500 euros.

20. Evènements postérieurs à la date de clôture

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités de ses filiales ont commencé à être affectées par la pandémie COVID-19 à partir de la fin du premier trimestre 2020, avec un impact négatif attendu en 2020. Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, la direction de la société, à la date d'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019:

- n'est pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel;

- n'a pas connaissance d'incertitudes significatives de nature à remettre en cause le principe de continuité d'exploitation.

Aucun autre évènement significatif susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019, n'est intervenu entre le 1er janvier 2020 et la date d'arrêté des comptes soumis à l'approbation des associés lors de la réunion de l'Assemblée Générale du 22 juin 2020.